

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 6-10 juin 2005

NOTES D'INFORMATION

CALENDRIER PROVISOIRE



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2005/INF/2
26 mai 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Lundi 6 juin	Mardi 7 juin	Mercredi 8 juin	Jeudi 9 juin	Vendredi 10 juin
10 heures–13 heures	10 heures–13 heures	10 heures–13 heures	10 heures–13 heures	10 heures–13 heures
<p>Point 1: Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Point 2: Désignation du Rapporteur</p> <p>Point 3: Questions stratégiques actuelles et futures</p>	<p>Point 5 a): Plan stratégique (2006-2009)</p> <p>PRÉSENTATION RÉGIONALE: ODJ</p>	<p>Point 5 d): Répondre à l'appel à l'action: le point sur les activités de lutte du PAM contre le VIH/SIDA (I)*</p> <p>Point 5 e): Rapport sur la gestion de l'évaluation</p>	<p>Point 6 b): Rapport du Commissaire aux comptes sur la mise à niveau du Système mondial et réseau d'information du PAM</p> <p>Point 6 c): Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes</p> <p>Point 6 d): Rapport d'activité sur la mise en œuvre des nouvelles procédures de l'Organisation (I)*</p>	<p>Point 11 b): Mécanisme d'approbation par correspondance des IPSR et des révisions budgétaires y afférentes</p> <p>Point 13: Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2005 du Conseil d'administration</p> <p>Point 14: Questions diverses</p>
	<p>14h30–15 heures</p> <p><i>Présentation de la carte des achats de produits alimentaires</i></p>	<p>14h30–15 heures</p> <p><i>Situation actuelle des relations avec le secteur privé</i></p>		<p>14h30–15h30</p> <p><i>Séance d'information sur l'assurance contre la faim</i></p>
15 heures–19 heures	15 heures–19 heures	15 heures–19 heures	15 heures–19 heures	15h30–19 heures
<p>Point 4: Rapport annuel sur le résultat de 2004</p> <p>Point 5 c): Note d'information sur la mise en œuvre de la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007) (I)*</p>	<p>PRÉSENTATION RÉGIONALE: ODD</p> <p>Point 8: Projets de programmes de pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Burkina Faso 10399.0 - Ghana 10418.0 <p>PRÉSENTATION RÉGIONALE: ODC:</p> <p>Point 9 c): Interventions prolongées de secours et de redressement soumis au Conseil d'administration pour approbation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Territoire palestinien occupé 10387.0 <p>Point 14 b): Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur la visite de membres du Conseil d'administration dans le Territoire palestinien occupé <p>Point 14 c): Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur la visite conjointe effectuée en Azerbaïdjan par les membres des conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM 	<p>PRÉSENTATION RÉGIONALE: ODK</p> <p>Point 7: Rapports d'évaluation</p> <p>Point 7 a) Rapport résumé d'évaluation du portefeuille d'activités de développement et de redressement en Ouganda</p> <p>Point 8: Projets de programmes de pays</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouganda 10426.0 <p>Point 9 b): Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tanzanie 10065.0 <p>Point 9 c): Interventions prolongées de secours et de redressement soumis au Conseil d'administration pour approbation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kenya 10258.1 - Érythrée 10192.1 <p>Point 12 a): Rapport sur les pertes après livraison</p>	<p>PRÉSENTATION RÉGIONALE: ODPC</p> <p>Point 9 a): Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de renforcement des capacités dans la région Amérique latine et Caraïbes 10411.0 - Projet de renforcement des capacités dans la région Amérique centrale 10421.0 <p>PRÉSENTATION RÉGIONALE: ODB</p>	<p>Point 15: Vérification des décisions et des recommandations adoptées</p>
19 heures				
<i>Réception du Directeur exécutif</i>				

*Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information figurant au présent calendrier seront discutés si les membres du Bureau le demandent.

